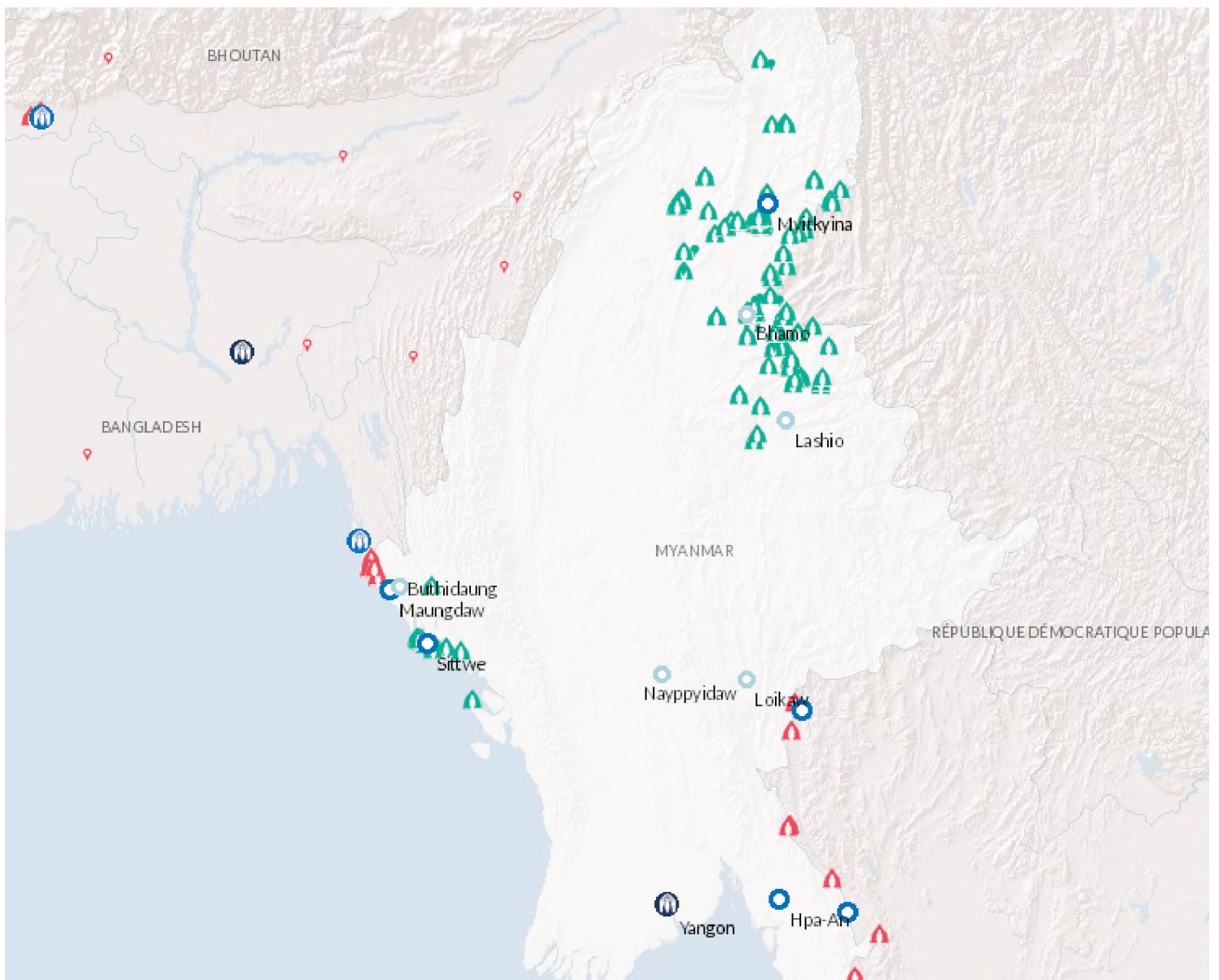


Rapport de fin d'année 2018

9/9/2019

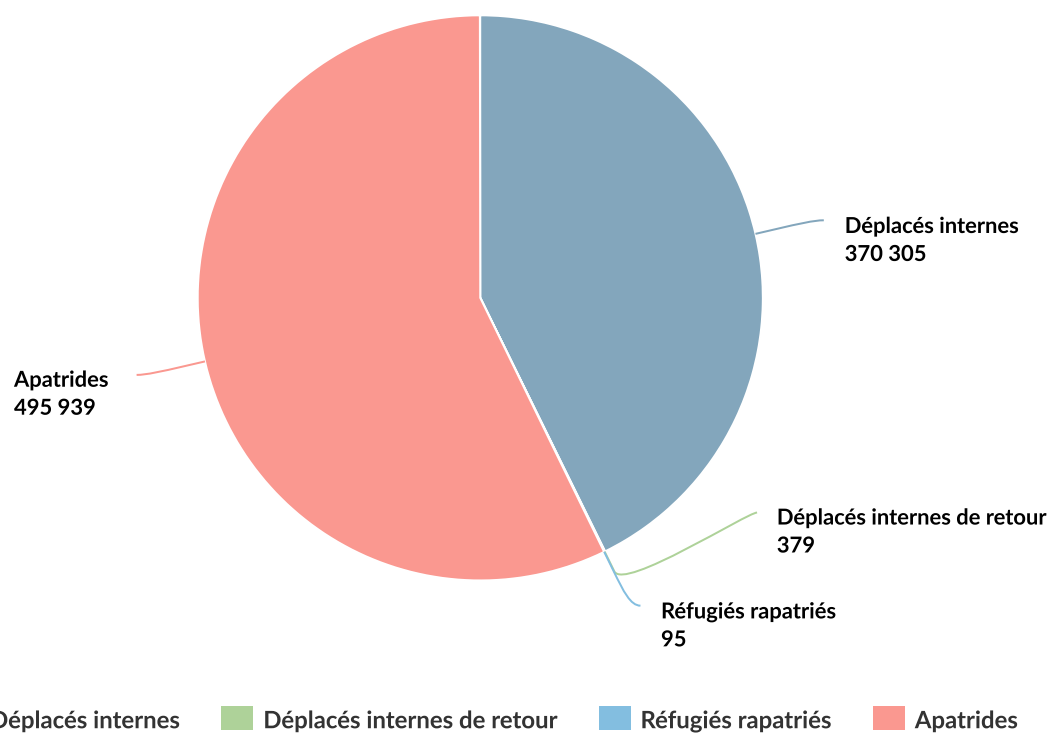
Opération: Myanmar



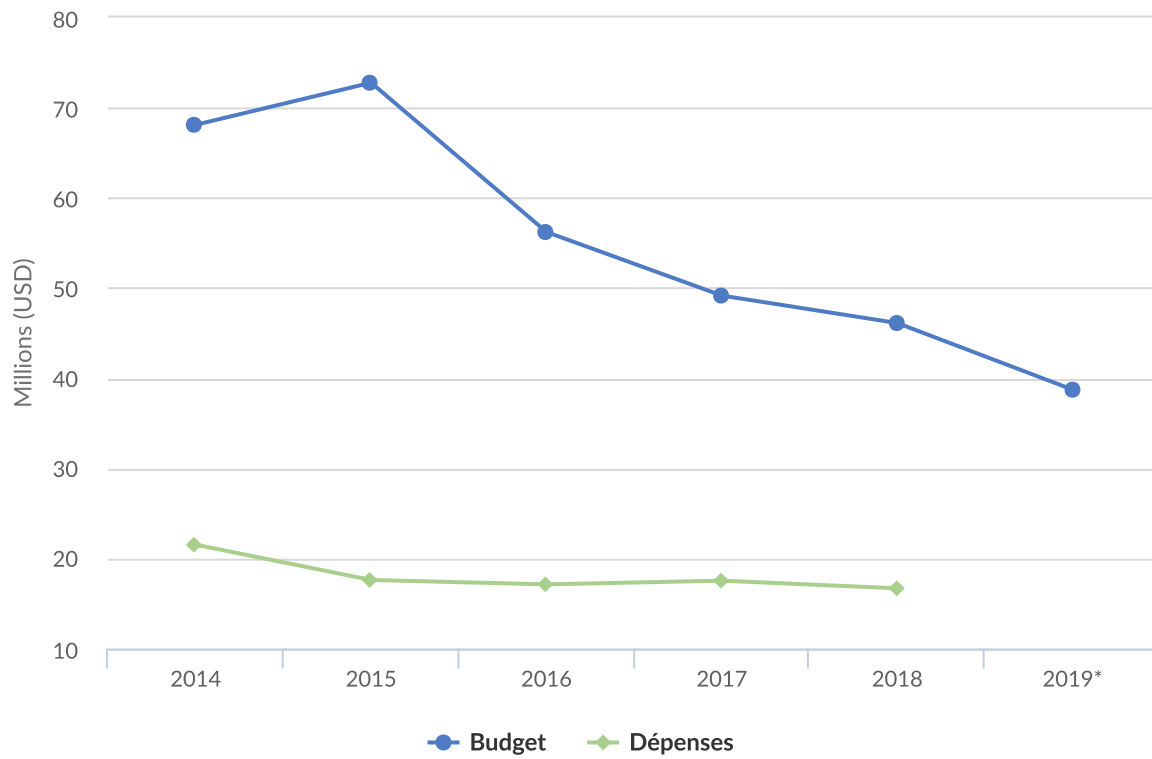
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 2% EN 2018

2018	866,718
2017	849,733
2016	1,302,375



Budgets et Dépenses - Myanmar



Contexte opérationnel

La recrudescence de la violence dans certaines régions du Myanmar a conduit à une détérioration générale de l'environnement de protection en 2018, ouvrant des perspectives de solutions limitées pour les personnes relevant de la compétence du HCR.

Globalement, peu de progrès ont été réalisés pour remédier aux causes profondes de la crise dans l'État rakhine et le processus de paix n'a connu aucune évolution notable. Des procédures administratives lourdes et imprévisibles ont continué d'entraver la capacité du HCR et de ses partenaires d'accéder aux populations touchées par le conflit.

Dans le nord-est du pays, les hostilités armées ont conduit à de nouveaux déplacements temporaires et prolongés de civils. Dans l'ensemble, environ 106 000 personnes restaient déplacées à la fin de 2018 dans l'État kachin et au nord de l'État shan, soit une hausse de 7% sur l'année.

Dans le sud-est, la présence de mines terrestres ainsi que le manque de services et de moyens de subsistance sont restés des obstacles au retour des déplacés internes et des réfugiés.

Dans l'État rakhine, le contexte sécuritaire général est resté précaire. Le conflit s'est intensifié vers la fin de 2018, provoquant le déplacement de près de 5 000 rohingyas et minorités ethniques dans l'État rakhine et dans le sud de l'État chin, ce qui a rendu le contexte encore plus complexe. Pendant ce temps, environ 128 000 personnes (dont 98% de Rohingyas apatrides) sont restées dans une situation de déplacement prolongé dans les régions situées au centre du pays. Des centaines de milliers d'apatrides non déplacés ont continué de résider dans diverses localités à travers le pays, souffrant de restrictions à leur liberté de circulation, à l'accès aux services et aux moyens de subsistance tandis que d'autres risques de protection étaient encore signalés.

En juin 2018, le Gouvernement du Myanmar, le PNUD et le HCR ont signé un Protocole d'accord tripartite, visant à soutenir la création de conditions propices au retour volontaire, sûr, digne et durable des réfugiés dans leurs lieux d'origine ou de leur choix. En signant le Protocole d'accord, le Gouvernement a affirmé son engagement à trouver des solutions, conformément aux recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine, en mettant notamment en place un mécanisme clair et volontaire pour acquérir la nationalité et en garantissant la liberté de circulation à toutes les personnes vivant dans l'État rakhine.

Tendances démographiques

Selon les estimations, la population totale de personnes relevant de la compétence du HCR au Myanmar s'élevait à près de 845 000 personnes en 2018, dont 600 000 apatrides dans l'État rakhine, 26 000 personnes de nationalité non déterminée ailleurs dans le pays et 242 000 autres déplacés internes dans l'État kachin, au nord de l'État shan, dans l'État rakhine et au sud-est du Myanmar.

Chiffres clés

- 213 050 déplacés internes ont bénéficié de services en matière de coordination et de gestion des camps, leur assurant un accès équitable aux services humanitaires et de protection.
- 20 480 déplacés internes ont été aidés pour la construction ou la remise en état de leurs abris.
- 18 300 ménages ont bénéficié d'articles de secours essentiels dans l'État rakhine, l'État kachin, le nord de l'État shan et au sud-est du Myanmar.
- 3 990 personnes ayant des besoins spécifiques ont bénéficié d'une assistance spéciale.

- 93 réfugiés sont rentrés volontairement depuis la Thaïlande.

Principales réalisations

- Au nord de l'État rakhine, dans le cadre du Protocole d'accord tripartite, 120 consultations communautaires ont été effectuées auprès de plus de 1 400 personnes dans 56 villages, ce qui a conduit à l'identification de 71 projets communautaires prioritaires.
- Dans le centre de l'État rakhine, le HCR a étendu ses activités de protection en dehors de camps de déplacés internes par le biais d'initiatives d'engagement communautaire et de cohésion sociale.
- Le HCR a continué d'assumer ses responsabilités au sein de la réponse humanitaire inter-agences dans l'État rakhine, l'État kachin et le nord de l'État shan et a rempli un rôle de coordination et d'exécution opérationnelle dans les domaines de la protection, des abris, des produits non alimentaires et de la coordination et gestion des camps.

Besoins non satisfaits

Les abris font partie des principales lacunes en matière de protection et d'assistance auxquelles les personnes relevant de la compétence du HCR au Myanmar ont été confrontées en raison du manque de financements. Les besoins en construction ou remise en état des abris n'ont pas pu être couverts en 2018 pour près de 16 300 familles de déplacés internes dans l'État rakhine, l'État kachin et le nord de l'État shan. En outre, seules 21% des personnes ayant des besoins spécifiques identifiés ont reçu une aide ciblée malgré les vulnérabilités croissantes et les mécanismes d'adaptation limités.

Les activités communautaires ont été limitées à certains endroits prioritaires dans le centre de l'État rakhine, malgré leur potentiel pour promouvoir la cohésion sociale au sein des communautés touchées et favoriser un environnement propice aux solutions.

Dépenses 2018 - Myanmar | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget final	9,780,517	25,051,370	11,284,674	46,116,560
	-1,574,803	8,686,648	2,699,518	9,811,363
Total des fonds disponibles	-1,574,803	8,686,648	2,699,518	9,811,363

Dépenses par objectif				
Environnement de protection favorable				
Cadre juridique et politique	0	657,609	0	657,609
Aide juridique et recours judiciaires	0	350,352	279,827	630,179
Sous-total	0	1,007,961	279,827	1,287,788
Processus de protection et documents adéquats				
Identification des cas d'apatridie	0	372,196	0	372,196
Documents individuels	194,635	0	0	194,635
Sous-total	194,635	372,196	0	566,831
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
	0	781,520	178,555	960,075
Sous-total	0	781,520	178,555	960,075
Besoins de base et services essentiels				
Abris et infrastructures	0	1,182,425	513,574	1,695,999
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	162,082	1,005,331	152,696	1,320,109
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	0	1,284,888	568,887	1,853,775
Sous-total	162,082	3,472,644	1,235,157	4,869,882
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	0	1,278,249	485,145	1,763,395
Coexistence avec les communautés locales	622,986	862,768	0	1,485,754
Sous-total	622,986	2,141,017	485,145	3,249,148
Solutions durables				
Retour volontaire	314,313	151,234	0	465,547

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Réintégration	517,000	0	0	517,000
Sous-total	831,312	151,234	0	982,547
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	97,354	151,234	151,077	399,666
Gestion et coordination des camps	0	213,663	514,507	728,170
Sous-total	97,354	364,897	665,584	1,127,836
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	0	1,025,780	123,616	1,149,396
Gestion des opérations, coordination et appui	339,023	1,738,555	417,197	2,494,774
Sous-total	339,023	2,764,335	540,812	3,644,170
Dépenses totales en 2018	2,247,392	11,055,803	3,385,081	16,688,276